

Programme de surveillance des mammifères marins et des tortues marines

Adoptés en juin 2015 pour chaque sous-région marine, les programmes de surveillance constituent le quatrième élément des Plans d'action pour le milieu marin (PAMM), requis au titre de l'article 11 de la Directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM). Ces programmes décrivent les dispositifs de suivi et les modalités de collecte des données permettant d'évaluer l'atteinte du bon état écologique du milieu marin et la réalisation des objectifs environnementaux. Ils sont structurés en 13 programmes thématiques, dont le **programme « Mammifères marins – tortues marines »**.

Enjeux :

Les données collectées permettront de déterminer la **distribution spatiale des différentes espèces de mammifères marins et de tortues marines** (Descripteur 1 Biodiversité, critère D1C4), **l'abondance et les caractéristiques démographiques de leurs populations** (critères D1C2 et D1C3), et à terme d'évaluer si **les habitats propices aux espèces suivies sont suffisamment étendus** (critère D1C5).

Elles permettront également de vérifier que la dynamique des populations étudiées n'est pas affectée par la **mortalité par capture accidentelle** (critère D1C1), par **les pollutions chimiques** (Descripteur 8 Contaminants, critère D8C1) et par la **mortalité causée par les déchets** (Descripteur 10 Déchets, critère D10C4).

Structuration :

Ce programme est organisé en **cinq sous-programmes**, selon une **répartition géographique** (populations côtières/populations du large) et **thématique** (état du milieu et pressions et impacts des activités sur le milieu) :

Sous-programme 1 : populations côtières de cétacés
Sous-programme 2 : populations côtières de phoques
Sous-programme 3 : mammifères marins et tortues marines en mer

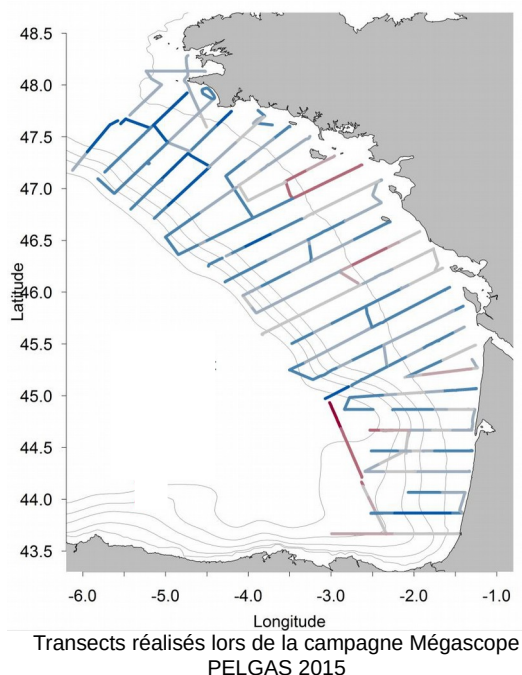
État du milieu

Sous-programme 4 : échouage des mammifères marins et des tortues marines
Sous-programme 5 : interactions entre les mammifères marins, les tortues marines et les activités humaines en mer

Pressions / impacts des activités

Ils reposent sur **dix dispositifs de suivis**, dont **trois dispositifs existants sans modification à prévoir** par rapport à leur vocation initiale et **sept dispositifs existants avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principaux dispositifs de suivis mobilisés :



Le programme repose sur :

- De **multiples actions existantes annuellement récurrentes**, sous réserve d'harmoniser les pratiques et de mieux les coordonner, et menées par des associations, des réseaux bénévoles, des gestionnaires d'aires marines protégées et/ou des équipes de recherche comme :

- les suivis des groupes côtiers de grands dauphins, dans le golfe-normand-breton, en mer d'Iroise et en Méditerranée ;
- les suivis des colonies de phoques gris et phoques veaux-marins en Manche, mer du Nord et mer d'Iroise ;
- les campagnes Mégascopie d'observations depuis les plateformes halieutiques de l'Irremer.



Des campagnes de **Survol Aérien de la Mégafaune Marine (SAMM)** tous les 6 ans

- Des **réseaux d'échouages à renforcer**, coordonnés pour les mammifères marins par l'Observatoire PELAGIS au niveau national, pour les tortues par le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF, Société Herpétologique de France) et le Réseau Tortues Marines de l'Atlantique Est (RTMAE, Aquarium de la Rochelle)

Principales orientations pour le 1^{er} cycle de mise en œuvre (2015-2021) :












- Pérennisation et coordination nationale des dispositifs existants
- Harmonisation des pratiques et des protocoles
- Réalisation d'une deuxième campagne SAMM sur les quatre sous-régions marines

Coût estimé de la mise en œuvre (estimation 2014 – chiffres en cours de précision) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « Mammifères marins – tortues marines » est de **2 240 k€/an**, soit 3,7 % du coût total annuel estimé pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM.

1 580 €/an correspondent à de la **surveillance existante** et **660 k€/an** correspondent à des **évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

État d'avancement 2016 de la mise en œuvre opérationnelle :

Sous-programme (SP)	Action de mise en œuvre	Avancement 2016	
SP1 : populations côtières de cétacés	Reprise des dispositifs existants		 réalisée
	Modification de dispositifs existants		
SP2 : populations côtières de phoques	Reprise des dispositifs existants		 non débutée
	Modification de dispositifs existants		
SP3 : mammifères marins et tortues marines en mer	Reprise des dispositifs existants		
	Modification de dispositifs existants		
SP4 : échouage des mammifères marins et des tortues marines	Reprise des dispositifs existants		
	Modification de dispositifs existants		
SP5 : interactions entre les mammifères marins, les tortues marines et les activités humaines en mer	Reprise des dispositifs existants		

Exemple de suivi existant contribuant à la surveillance DCSMM réalisé en 2016 : campagnes Mégascopie d'observations de la mégafaune marine depuis les campagnes halieutiques menées par l'Ifremer (sous-programme 3). Complémentaire des campagnes aériennes, ce suivi annuel permet d'évaluer la variabilité spatiale et la dynamique inter-annuelle des populations de mammifères et oiseaux marins. L'Observatoire PELAGIS est chargé de la mise en œuvre de cette action, financée en 2016 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer sur les campagnes IBTS (janvier, Manche orientale et mer du Nord), PELGAS (avril, golfe de Gascogne), PELMED (juillet, golfe du Lion), CGFS (septembre-octobre, Manche) et EVHOE (octobre-novembre, golfe de Gascogne et mer Celtique).

Nouvelle action mise en œuvre en 2016 : mise en œuvre du programme de surveillance des tortues marines au Centre d'Étude et de Sauvegarde des Tortues de Méditerranée (CESTMed ; sous-programme 4 et programme de surveillance « déchets marins »). Sous convention avec l'Agence française pour la biodiversité, le CESTMed applique les protocoles d'analyse des déchets ingérés par les tortues marines échouées, prélève et stocke des échantillons pour les analyses génétiques, toxicologiques et isotopiques, et réalise le diagnostic des causes de morbidité et de mortalité.

*Tortue caouanne en soins au CESTMed,
B. Guichard/Agence française pour la biodiversité*



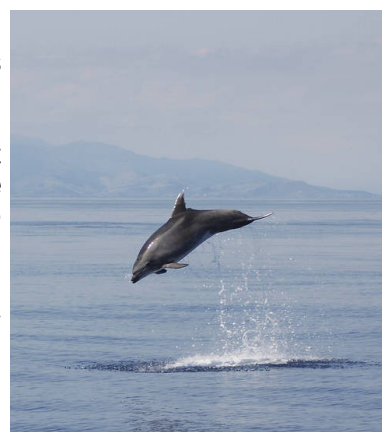
Perspectives 2017 pour la mise en œuvre opérationnelle :

Exemple d'action prévue en 2017 : élaboration d'une stratégie de suivi des grands dauphins en Méditerranée (sous-programme 1).

Une des recommandations du PAMM de Méditerranée Occidentale consiste à définir une stratégie de suivi des groupes de grands dauphins côtiers, à partir des résultats du projet GDEGeM (« Grand Dauphin – Étude & Gestion en Méditerranée »), porté par le Groupement d'Intérêt Scientifique des Mammifères Marins de Méditerranée (GIS3M) de 2013 à 2016.

En partenariat avec l'Agence française pour la biodiversité, le GIS3M produira fin 2017 une stratégie de suivi opérationnelle pour le programme de surveillance DCSMM, qui pourra ensuite être mise en œuvre par des gestionnaires d'aires marines protégées (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Marins...) et/ou des associations.

*Grand dauphin dans le parc naturel marin du golfe du Lion,
M. Dumontier/Agence française pour la biodiversité*



Contacts :

Coordonnateur du programme thématique : Benjamin GUICHARD, Département Milieux Marins, Agence française pour la biodiversité

Pilotes scientifiques : Jérôme SPITZ, Observatoire PELAGIS, UMS 3462 Université de la Rochelle-CNRS (mammifères marins)

Gaëlle SIMIAN/Céline ARTERO, CRESCO, Muséum National d'Histoire Naturelle (tortues marines)

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Pour en savoir plus :

www.developpement-durable.gouv.fr/Actualite,41802.html

